

*M. Garland:*

Q. Avant que vous ne quittiez ce point, voici: Vous parliez du coût élevé de l'exploitation des mines de l'Alberta, et vous mentionniez les frais généraux. Voulez-vous expliquer au comité ce que cela veut dire. Était-ce dû au trop grand nombre des charbonnages en exploitation pour la production totale?—R. L'une des raisons est le nombre des mines en exploitation. Une autre est que les mines exploitées pour le charbon domestique ne sont exploitées que cinq ou six mois par année et pendant une partie de cette période, au lieu de travailler à temps complet, peuvent travailler une couple de jours puis arrêter deux, trois ou même quatre jours. Cela veut dire que les frais généraux de l'année doivent être portés par la quantité de charbon produite pendant les jours d'exploitation.

Q. Vos frais de main-d'œuvre et autres baisseraient si vous pouviez trouver un marché?—R. Oui. Voilà un point de vue d'affaires.

*M. Lapierre:*

Q. Par suite de l'irrégularité du travail, il vous faut payer des salaires plus élevés que s'il en était autrement?—R. Si nous pouvions exploiter les mines plus longtemps, nous aurions une meilleure raison de baisser les salaires.

Q. Dans les conditions où vous vous trouvez, vos mines pourraient être exploitées douze mois par année?—R. Il n'y a rien qui empêche.

Q. La seule raison du peu de durée de l'exploitation est l'insuffisance du marché?—R. Oui.

*M. Garland:*

Q. Vous avez affirmé catégoriquement que le charbon domestique de l'Alberta était un charbon supérieur pour les fins du chauffage domestique?—R. Oui.

Q. Vous ne nous avez pas dit exactement pourquoi; voulez-vous expliquer au comité pourquoi il est meilleur que tout autre charbon?—R. Je croyais l'avoir fait. La raison pour laquelle je considère le charbon de l'Alberta comme meilleur que l'antracite, c'est qu'avec ce dernier il faut chauffer au rouge avant d'avoir de la chaleur; autrement, le feu s'éteint. Si le feu s'amortit, les morceaux de charbon non consommés tombent tels quels dans le cendrier. Avec la houille albertaine, la combustion est assurée, c'est-à-dire qu'il n'y en a pas une partie qui refuse de brûler ou qui "prend racine". Tout se consume, quelle que soit la force ou la faiblesse du tirage. Si le tirage est fort, cette houille se consumera très vite, mais si l'on étouffe le tirage, on peut conserver le feu jusqu'à 72 heures et même davantage, comme je l'ai constaté. C'est-à-dire qu'on peut mettre le charbon, régler le tirage, s'en aller et ignorer le calorifère pendant dix, douze, vingt-quatre ou quarante-huit heures, suivant la quantité de chaleur désirée.

*M. Lapierre:*

Q. Vous avez beaucoup d'expérience dans l'expédition de ce charbon domestique de l'Alberta et vous avez eu l'occasion d'en observer les conditions d'expédition?—R. Oui.

Q. A quelle distance, croyez-vous, que le charbon de l'Alberta contenant ce pourcentage d'humidité peut être transporté avec profit?—R. Eh bien, la distance importe peu. Ce qui compte surtout, ce sont les conditions dans lesquelles le charbon se trouve à l'endroit d'expédition, et les wagons dans lesquels on le transporte. Il n'a pas besoin de grandes précautions, mais ordinairement on l'expédie dans des wagons fermés. Il y a à cela deux raisons. Règle générale, on extrait le charbon en gros morceaux. Malheureusement, les exploitants ont créé une demande dans l'Ouest en faveur des gros morceaux. Nous nous appliquons actuellement à réduire ce charbon à une grosseur moins considérable, et je crois que finalement le charbon aura 5 pouces au plus. Quand ce temps viendra, la main-d'œuvre coûtera moins cher. En mettant ces gros morceaux